

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



Terres Toulouses
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SOMMAIRE



**Terres
Touloises**

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

CS 40 325 Ecrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit la présentation d'un rapport annuel d'activité, transmis par le Président de l'EPCI à chaque commune membre.

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L.5211 -39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il complète la synthèse des comptes administratifs et retrace l'activité de la collectivité.

Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut s'exprimer à sa demande devant le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Préambule

3

ÉCONOMIE & AMÉNAGEMENT

4

- Renforcer l'armature économique
- Accompagner les entreprises et promouvoir le territoire
- Aménager le territoire

ENVIRONNEMENT

14

- Assainissement
- Déchets ménagers
- Energie
- Rivières et zones humides
- Education à l'environnement et éco-citoyenneté

SERVICES PUBLICS

27

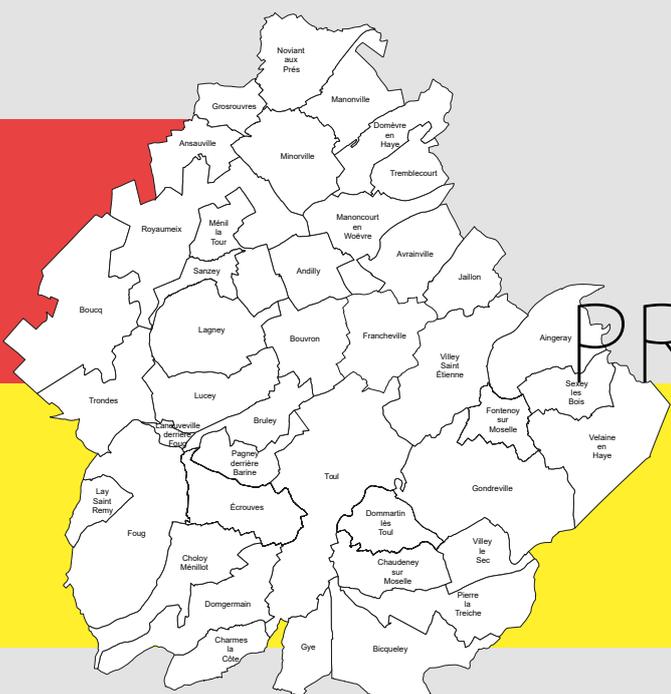
- Centre aquatique Ovide
- Crechendo
- Solidarités : Aires d'accueil, ST21 et formations
- Coopération décentralisée et soutien au milieu associatif

RESSOURCES

37

- Finances
- Communication
- Ressources humaines

Conception & réalisation graphique service communication
Impression Imprimerie Moderne, imprimeur labellisé imprim'vert
(charte pour la réduction de l'impact environnemental, la traçabilité et le traitement des déchets)
Papier certifié PEFC (garantie d'une gestion durable des ressources forestières).



PRÉAMBULE

Fabrice CHARTREUX
Président de la CC2T
Maire de Domgermain



2018 a été pour la Communauté de Communes Terres Touloises une année charnière, rythmée par l'arrivée de nouvelles compétences et la concrétisation de sujets majeurs pour le territoire, comme la mobilité, le numérique, le PLUi, le transfert des ZAE départementales ou encore l'approfondissement de notre politique environnementale avec la gestion des inondations (compétence GEMAPI) et le rendu du diagnostic de l'étude eau et assainissement. Elle a également été une année de transition du point de vue financier (diminutions du Fonds de Péréquation Intercommunal et de la Dotation Globale de Fonctionnement).

C'est avec prudence et détermination qu'a été abordé ce défi de nouveaux champs d'action dans un contexte financier qui se rigidifie. Les compétences et projets sont menés avec un souci de sobriété financière, en mutualisant les moyens à chaque fois que cela est possible, mais également en faisant des choix stratégiques sur des sujets sensibles comme le devenir du Parc de Haye.

Malgré le contexte social difficile de fin d'année, la communauté de communes poursuit sa dynamique positive engagée il y a plusieurs années, notamment sur le plan économique. Notre territoire doit rester attractif et dynamique, tant pour les habitants que pour les acteurs de l'économie.

Notre communauté de communes est l'échelle de réalisation des actions structurantes pour le territoire, sa force est de pouvoir porter ce qui ne peut se faire à l'échelon communal, qu'il s'agisse de projets d'aménagement du territoire, de portage d'équipements, de services ou d'infrastructures. C'est tout le sens de la solidarité territoriale que je souhaite défendre.

Malgré sa taille et ses compétences nombreuses, dont beaucoup sont imposées, la Communauté de Communes Terres Touloises doit rester agile et maître de ses choix, dans une relation communes-communauté constructive et responsable.





& ÉCONOMIE AMÉNAGEMENT

- RENFORCER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE
- ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE
- AMÉNAGER LE TERRITOIRE

RENFORCER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE

Pôle commercial Jeanne d'Arc : arrivée de nouvelles enseignes

Bureau Vallée déjà présent, a déménagé dans de nouveaux locaux, toujours sur le pôle commercial. Dans le même temps, le local laissé vacant faisait l'objet d'un projet d'implantation de l'enseigne Car-Glass. Le magasin Grand Frais a accueilli une boulangerie Marie Blachere.

En terme d'équipements, l'ensemble de l'éclairage public sur le pôle a été passé en LED, permettant des économies d'énergie.

Hôpital Jeanne d'Arc : nouveaux travaux de désamiantage en vue

Chantier conséquent avec ses 4 ha de bâtiments contenant de l'amiante, les travaux ont démarré à l'été 2018. Après diagnostic, le site doit subir de nouvelles opérations de désamiantage. La fin des travaux de démolition est prévue fin 2019 ou début 2020. L'enveloppe prévisionnelle de 6 millions d'euros, entièrement financée par l'EPFL, acquéreur du site pour le compte de la CC2T, se trouve ainsi abondée à hauteur de 1,8 millions d'euros. Elle comprend les nouveaux travaux de désamiantage, la gestion des pollutions, ainsi que des mesures compensatoires pour la faune et la flore.



Espace du Génie : redéploiement de zones d'habitat

Cette zone représente un quartier aux multiples fonctions, elle accueille à la fois de l'habitat pavillonnaire et des activités tertiaires. En 2018, trois nouvelles parcelles individuelles pour des pavillons ont été vendues. Par ailleurs, deux opérateurs en habitat se sont faits connaître avec le souhait de développer des programmes neufs, l'un d'entre eux étant spécialisé en habitat seniors. Sur le plan économique, la société Ekipea, qui propose du service aux entreprises, s'est installée.

Pépinière, centre d'affaires du Génie : des bureaux supplémentaires en projet

Inaugurée en mars 2018, la pépinière - centre d'affaire située à Ecrouves, sur l'espace du Génie s'est vite remplie. Elle accueille déjà 11 entreprises, 5 en pépinière et 6 en centre d'affaires. La pépinière s'adresse aux créateurs d'entreprise ou porteurs de projets qui démarrent leur activité, alors que le centre d'affaire vise les entreprises ayant au moins 4 ans d'existence. Ce lieu de travail bénéficie par ailleurs de l'accompagnement et l'animation par l'Agence de Développement et se veut également convivial : un repas des locataires a ainsi été organisé par la CC Terres Toulouses en juillet 2018. Devant le succès rencontré par le lieu et afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises, la partie centrale du bâtiment a fait l'objet d'un projet d'aménagements afin d'accueillir 10 bureaux supplémentaires au deuxième étage à l'automne 2019.



ZAC de la Croix Saint Nicolas : nouvelles commercialisations de parcelles

La Zone d'activités de la Croix Saint-Nicolas a été créée par la commune de Gondreville en 1989 et reprise par l'intercommunalité en 2003. Cette zone, de 16,5 ha est gérée par un concessionnaire, la SO-LOREM. Une vingtaine d'entreprises sont installées sur le site. En 2018, la commercialisation de parcelles a connu une belle dynamique : un terrain de 4 000 m² a été vendu à la société Technifor, deux compromis de vente ont été signés avec la société Guasconi (2 000 m²) et avec M. Harquin (4 000 m²). Un travail a également été mené avec un prospect pour l'installation d'une station de lavage.



ZIA de Gondreville-Fontenoy : des installations en vue

Créée en 1992 et transférée à la CC2T en 2018 par le département de Meurthe-et-Moselle, cette zone compte 123 ha au total, dont 60 ha restent à commercialiser. Cinq entreprises y sont implantées, qui représentent 400 emplois. En 2018, un compromis de vente a été signé pour 17 ha. Des discussions sont en cours avec quatre prospects pour des projets d'installation.

Pôle industriel Toul Europe : mobilisation foncière

Près de 50 ha de terrains ont été acquis par l'EPFL pour le compte de la CC2T. Leur mise en vente, doit permettre d'attirer de nouvelles entreprises sur le site.

Plusieurs actualités ont également marqué l'année : le projet de relocalisation de la société Brenntag a été abandonné et une réduction d'une partie des effectifs sur le site historique a été annoncée. La société Blanpin a quant à elle fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Concernant l'embranchement de chemin de fer, la SNCF a proposé le renouvellement ou la dépose des installations, mais au regard de la non utilisation de celles-ci et du coût, la CC2T a fait le choix de ne pas participer. Enfin, l'ensemble de l'éclairage public du site a été repris en LED et un nouvel accès a vu le jour sur la route départementale 191.



L'espace K en pleine dynamique

- Installation de la Carrosserie Francis, spécialisée en poids lourds : en manque de place et souhaitant développer de nouvelles activités, l'entreprise dispose désormais de 7 500 m² aménagés selon ses besoins. L'expansion de l'entreprise a d'ores et déjà permis le recrutement de 6 nouveaux salariés.
- Démarrage des travaux dans le bâtiment 150 pour y créer des cellules artisanales. Deux lots sont réservés par les sociétés SPM (menuiserie-bois) et Crossfit K.
- Vente de quatre bâtiments de l'ancienne halle industrielle.
- Démolition du bâtiment sinistré d'Envie 2 E (bâtiment incendié en août 2017).
- Prix d'honneur pour l'aménagement : dans le cadre des Trophées des entreprises publiques locales 2018, la SEBL a remporté ce prix pour l'aménagement de l'espace K aux côtés de la CC2T.





ZA du Parc de Haye : reprise de la zone

Après 48 ans de gestion par l'ONF, l'Etat a souhaité se déssaisir de cette zone, ancienne base de l'OTAN, d'une superficie de 121 ha, sur laquelle quelques 60 entreprises sont installées (1 500 emplois). Cette dernière a fait l'objet d'un rachat par l'EPFL en septembre 2016, de manière temporaire en vue d'une revente à la CC2T.

De nombreuses rencontres ont eu lieu en 2018 avec les services de l'Etat afin de faire le point sur les réseaux, mais également avec les chefs d'entreprise et leurs représentants concernant les conditions de cession notamment. Six comités dédiés ont permis de traiter les demandes d'acquisition des entreprises. Une ébauche de plan d'affaires sur 25 ans a également vu le jour et des travaux sur les voiries et réseaux ont démarré sur la route principale fin 2018. Une convention de portage foncier avec l'EPFL a été signée prévoyant le rachat de la zone par la CC2T pour mars 2020.

Actualités diverses

- **Avenir du campus ONF de Velaine** : comité de pilotage avec la Sous-préfecture, la mairie de Velaine-en-Haye, la CC2T, le Député et l'ADTL, puis copil concernant l'accueil des migrants
- **Bourse à l'immobilier spécial Terres Toulaises** en février 2018 par l'ADTL
- **Printemps de l'économie** en avril 2018 : visite de 5 entreprises du pôle industriel Toul Europe,
- **Ouverture d'un magasin Colruyt** dans le quartier Gama à Toul
- **Poste de commercialisation pour l'ADTL** : recrutement d'un chargé de mission développement économique début mai 2018
- **Rencontre avec les entreprises** du territoire pour présenter les compétences de la CC2T en mai 2018
- **Réinstallation de la société Cibio** sur la ZA de l'Orme à Noviant-auxPrés
- **Reprise du site de l'Ile Verte** : travail en cours sur le rachat du site par une société toulaise

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES

■ Une mission communautaire à définir

Dans le cadre de la politique locale en matière de commerce et des actions de redynamisation du tissu commercial sur le territoire, la CC2T a redéfini les contours de son action communautaire en matière de commerce. Elle y inclut l'observation des dynamiques commerciales et la réalisation d'études (type prospective) sur l'équipement commercial et l'évolution des modes de consommation à l'échelle du territoire. S'y ajoute la définition et la mise en œuvre, au niveau communautaire, de politiques de soutien à la modernisation et promotion de commerces (dispositif d'aides type FISAC - Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Enfin, elle poursuit l'accueil et la mise en relation des porteurs de projets, avec les partenaires experts, et en lien direct avec les communes.

■ Un manager pour booster le commerce

Dans ce cadre, la CC2T et la ville de Toul ont renforcé leur partenariat avec la CCI 54, à travers la signature d'une convention d'une durée de trois ans, qui a permis le recrutement d'un manager de commerce.

Mobilisé sur le centre-ville de Toul et le pôle commercial Jeanne d'Arc de Dommartin-lès-Toul, il a pour mission de contribuer à leur redynamisation et attractivité, en complémentarité avec les commerces existants sur les deux communes. Il s'agit notamment de rechercher de nouveaux prospects dans des secteurs porteurs, mais en carence actuellement. Par ailleurs, il exercera une veille sur les locaux commerciaux vacants à l'échelle du territoire Terres Toulaises. Accompagnant les associations de commerçants, il apportera également son conseil pour une bonne répartition du commerce sur l'ensemble des 41 communes.



Dispositif FISAC

Le FISAC, Fonds d'Intervention en faveur des Services, de l'Artisanat et du Commerce est un fonds d'Etat permettant de soutenir la modernisation des activités économiques, en milieu rural notamment. La subvention accordée par l'Etat, la CC2T et la Région peut atteindre 50 % des dépenses éligibles.

- 2^{ème} COPIL le 21/03/2018 :
10 entreprises aidées - 19 489 € aides Etat
- 3^{ème} COPIL le 15/06/2018 :
8 entreprises aidées - 26 425 € aides Etat
- 4^{ème} COPIL le 19/10/2018 :
10 entreprises aidées - 26 585 € aides Etat

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

HABITAT

■ **Modification simplifiée du Programme Local de l'Habitat** afin que les actions inscrites dans ce document soient opérationnelles sur les 41 communes et que l'ensemble du territoire intercommunal soit couvert par les politiques liées à l'habitat.

■ **Prolongation de 2 ans de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** au regard du succès du dispositif d'aides aux particuliers notamment sur les questions d'énergie.

■ **Bilan des 3 ans de l'OPAH (2015-2018)**
- 181 logements subventionnés
- 63 % des dossiers concernent des travaux d'amélioration énergétique
- 219 125 € réservés pour les ménages (par la CC2T et la Région Grand Est)
- 3 286 107,40 € de montant HT de travaux générés dont + de 40 % réalisés par des entreprises de la CC2T et 54 % réalisés par des entreprises du Pays Terres de Lorraine
Animation : Ciné-débat au Citéa de Toul « Vieillir chez soi et pourquoi pas ? »

■ **Prolongation de 2 ans de l'appel à projet « création ou réhabilitation lourde de logement communal »** et attribution à la commune de Bruley d'une subvention de 12 000 € pour la création de deux logements locatifs accessibles dans un ancien bâti au cœur du village.

■ **Comité de pilotage annuel du PLH et 2^{ème} Conférence Intercommunale sur le Logement** (dans le cadre de la réforme des attributions du logement social).

■ **Signature du contrat Cœur de Ville** dont est lauréate la ville de Toul.

■ **Pose de la 1^{ère} pierre du futur siège de Toul Habitat** en octobre (Ville Haute).





Dessinons ensemble les Terres Toulaises

URBANISME

■ **PLUi H** (Programme Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat) : réalisation du diagnostic territorial et élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec toute une série d'ateliers thématiques, réunions publiques, enquêtes aux ménages :

- Café-rencontre à Toul : 28 participants
 - Atelier-citoyens de Minorville : 31 participants
 - Atelier-citoyens de Gondreville : 32 participants
 - Atelier-citoyens de Foug : 36 participants
 - Atelier-citoyens de Dommartin : 8 participants
- Ces temps d'échanges ont permis des discussions globalement riches et constructives.

La concertation publique est au coeur de la procédure : site internet (possibilité pour chaque habitant d'y laisser un commentaire et de retrouver les grandes étapes de la construction du PLUi-H), cahiers de concertation, questionnaires transmis à l'ensemble des foyers des 41 communes...

■ Visite de Velle-sur-Moselle pour des élus volontaires de la CC2T et témoignage de sa Maire, Mme Mathis : commune lauréate des trophées CEL'EST avec son opération exemplaire de logements intergénérationnels et espace co-working.

■ Poursuite des procédures d'urbanisme communales et approbation des PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Domèvre-en-Haye, Noviant-aux-Prés, Biqueley, Tremblecourt.

■ Poursuite de l'étude dite centre-bourg en partenariat avec l'EPFL sur la commune de Foug



côte à côte Vignoble 2020

Le vignoble de l'AOC Côtes de Toul, véritable richesse économique, paysagère, environnementale et culturelle à l'échelle de la Lorraine, fait l'objet d'un projet de reconquête du foncier sur la zone AOC depuis 2010, intitulé Côte à côte Vignoble 2020. Depuis 2014, il est entré dans une phase opérationnelle avec la mise en réserve des premières parcelles par la SAFER, pour le compte de la CC2T et de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais. Ce sont près de 30 ha à vocation viticole qui ont été attribués à des viticulteurs ou arboriculteurs depuis.

En parallèle, un Groupement Foncier Agricole (GFA) a été constitué en 2015, qui permet à plusieurs personnes d'acquérir ensemble du foncier agricole en vue de le louer et d'obtenir en échange un revenu foncier (un fermage). Deux jeunes viticulteurs ont ainsi pu s'installer grâce à la mise à disposition de plus de 5,5 ha de terrains viticoles. En 2018, plusieurs nouvelles parcelles de jeunes vignes ont été plantées par le GFA et rétrocédées à des viticulteurs.



NUMÉRIQUE

DÉSERTE TRÈS HAUT DÉBIT DES TERRITOIRES

L'accès à un internet de qualité est devenu un critère essentiel à l'attractivité résidentielle et économique de nos communes. En 2016, la Région Grand Est est devenue pilote à la place des Départements sur cette question et s'est rapidement positionnée sur un projet ambitieux de déploiement de la FFTH (Fiber To The Home). Dans ce domaine la CC2T est compétente depuis le 22 septembre 2017.

■ Pilotage régional et financement du dispositif

La Région a adopté en 2016 les principes d'un Pacte pour la Ruralité, dont une des actions phares était le déploiement d'un réseau 100% fibre optique, par voie de DSP concessive, là où l'initiative privée fait défaut et/ou reste extrêmement onéreuse pour les communes. Pour ce faire, le Conseil Régional s'est appuyé sur le mode opératoire développé en Alsace.

Sept Départements sont concernés par ce déploiement (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges), il s'agit de fournir plus de 900 000 prises en fibre optique entre 2018 et 2023.

Les EPCI sont amenés à cofinancer les investissements portés par la Région à partir de 2019. Le montant de ce cofinancement a été fixé à 100 € par prise (22 608 prises sur le territoire, soit une dépense totale de 2 260 800 €).

■ Un calendrier de mise en œuvre rapide

Le pilotage du Conseil Régional permet de gagner du temps et de faire des économies d'échelle. Le projet prévoit un raccordement de tous les habitants d'ici 2023. Les communes dont les débits sont faibles (inférieurs à 4 Mbits) sont traitées en priorité (de 2018 à 2020).

En juillet 2017, la Région a choisi son délégataire. Il s'agit du groupement concepteur / constructeur NGE Infranet et Altitude Infrastructure Construction. Ce groupement porte le nom de Losange.

■ Démarrage des travaux sur le territoire

Une 1^{ère} phase de déploiement a débuté en 2017 et 2018. Elle concerne 6 communes sur le territoire : Bouvron, Boucq, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Pagny-derrière-Barine et Trondes. Ces communes profitent désormais de la fibre. Le déploiement définitif des 35 autres communes s'étalera de 2019 à 2023.



MOBILITÉ

APPRÉHENDER UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

La CC Terres Toulouses est devenue compétente en matière de mobilité le 1^{er} avril 2018. Afin de bien appréhender cette nouvelle compétence et les solutions déployées par d'autres collectivités de taille similaire, elle engage une série de voyages d'étude avec les élus de la commission mobilité.

■ 17 janvier 2018 : voyage d'études dans l'agglomération de Bar le Duc (Meuse Grand Sud) avec une douzaine d'élus de la CC2T et des élus du Lunévillois. Présentation de l'offre de transports collectifs (lignes régulières et transport à la demande), du transport scolaire, de la location de vélos.

■ 13 mars 2018 : voyage d'études dans l'agglomération de Chaumont avec 4 élus de la CC2T et des élus du Lunévillois. Présentation de l'offre de transports collectifs (lignes régulières et transport à la demande en milieu peu dense), du pôle d'échange multimodal et de la location de vélos.

■ 20 avril 2018 : voyage d'étude dans la communauté d'agglomération de Chauny – Tergnier – La Fere avec une douzaine d'élus de la CC2T. Présentation de l'offre de transports collectifs (lignes régulières et transport à la demande en milieu peu dense), du covoiturage scolaire et du pôle d'échange multimodal.



UNE PRISE DE COMPÉTENCE EFFECTIVE

La prise de compétence a eu plusieurs conséquences :

■ Dissolution du Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouse (STAT) qui gérait les transports depuis 2007 sur 6 communes : Toul, Dommartin-les-Toul, Ecrouves, Chaudey-sur-Moselle, Domgermain, Foug

■ Jorge Bocanegra (ancien président du STAT) devient vice-président à la mobilité

■ Reprise du personnel du STAT : 1,5 équivalent temps plein

■ Reprise des marchés et différents contrats dont le marché avec Keolis (lignes régulières et transport à la demande)

■ Transfert des budgets à la CC2T

■ Généralisation du versement transport à partir du 1^{er} juillet 2018 (contribution versée par les employeurs de plus de 11 salariés). Une rencontre avec les employeurs de l'intercommunalité a été organisée en mai 2018 pour présenter la mise en œuvre de cette nouvelle compétence et expliquer à quoi serait dédié le versement transport nouvellement prélevé.

RÉFLEXION POUR ENVISAGER LA SUITE DU MARCHÉ KEOLIS ET L'EXTENSION DE L'OFFRE MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE INTERCOMMUNAL

■ Travail sur le choix du futur mode de gestion des transports collectifs : le conseil communautaire se prononce en faveur de la Délégation de Service Public pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2020

■ Extension de l'offre de mobilité en juillet 2018 : 10 nouvelles communes sont desservies

• 9 en transports à la demande : Choley-Ménillot, Pierre-la-Treiche, Charmes-la-Côte, Pagny-derrière-Barine, Bruley, Lucey, Lagny, Ménil-la-Tour et Andilly

• Villey-le-Sec avec l'extension de la ligne 2

■ Nouvelle extension de l'offre de mobilité en novembre 2018 : 2 nouvelles communes desservies avec des navettes en rabattement sur la ligne de bus Toul – Nancy (ligne R 410 gérée par la Région Grand Est) : Gondreville / Bois-de-Haye. Les zones d'activités de Gondreville sont desservies.

Pour mettre en place ces nouvelles offres de transports dans les communes, plusieurs réunions publiques ont été organisées courant 2018 en lien avec les maires des villages concernés pour bien prendre en compte les attentes de la population.

■ Echanges avec la Région Grand Est en vue de du transfert du transport scolaire et des lignes régionales internes au territoire. Ce transfert sera acté en 2019.



NAVETTE 1

CHOLY-MÉNILLOT
DOMGERMAIN BOIS-LE-COMTE
TOUL



TRANSPORT À LA DEMANDE
03 83 64 48 48

MOVIA

PROJET DE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL EN GARE DE TOUL

Une étude de faisabilité est engagée en 2018 avec SNCF Gares et Connexions en vue d'agrandir les parkings, assurer des départs de la ligne NANCY - TOUL (R 410) avec la création des quais pour les bus, favoriser l'accès à la gare en modes doux, renforcer l'aménagement qualitatif du site.

L'étude de faisabilité est présentée en octobre 2018 à l'exécutif communautaire qui propose de présenter le projet pour le vote du budget 2019. Le projet est évalué à 1,4 M€. Il fera l'objet d'un conventionnement avec la Région Grand Est qui peut assurer une part importante du cofinancement. Des subventions seront également demandées à l'Etat et au Département de Meurthe et Moselle.



ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES SUR LES QUESTIONS DE MOBILITÉ

- Région Grand Est : échanges avec le vice-président en charge de la mobilité + conférences régionales des mobilités
- Département de Meurthe et Moselle : forum des mobilités en milieu peu dense, réflexion sur les aires de covoiturage avec la réalisation d'estimatifs pour la création d'une aire sur Gondreville et l'amélioration de l'aire existante de la route de Blénod-les-Toul
- Multipôle Nancy sud Lorraine : études sur les haltes et gares, présentation des dispositifs régionaux en faveur des pôles d'échanges multimodaux, échanges avec les autres intercommunalités, dont le Grand Nancy sur la question de la future gestion de la ligne R 410
- Communes de l'intercommunalité sur la question des mobilités douces le long de la route départementale 400
- Parole d'Entreprises, le Pays Terres de Lorraine et GRDF sur l'émergence d'une station au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) à l'échangeur de Gondreville. Identification des besoins des entreprises pour ce type de carburant.



ENVIRONNEMENT

- ASSAINISSEMENT : UN RÉSEAU QUI S'ÉTEND
- DÉCHETS : DES SERVICES RÉAMÉNAGÉS ET AMÉLIORÉS
- ÉNERGIES : UN TERRITOIRE ENGAGÉ
- RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES
- ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ



ASSAINISSEMENT : UN RÉSEAU QUI S'ÉTEND

En 2018 :

SERVICE / ÉQUIPEMENTS

- 15 000 abonnés
- 17 stations d'épuration
- 35 850 équivalent habitants de capacité de dépollution
- 494 kms de réseau

VOLUMES TRAITÉS

- 3 404 567 m³

■ **Elargissement de la compétence** à l'intégralité du territoire communautaire (ex CC2H)

■ **Lancement de l'étude Global Eau** en vue de la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020 et de la modification du mode de gestion de l'assainissement

■ **Campagne de mesure de rejet de substances dangereuses dans l'eau sur la station d'épuration (STEP) de Toul** de juin à décembre

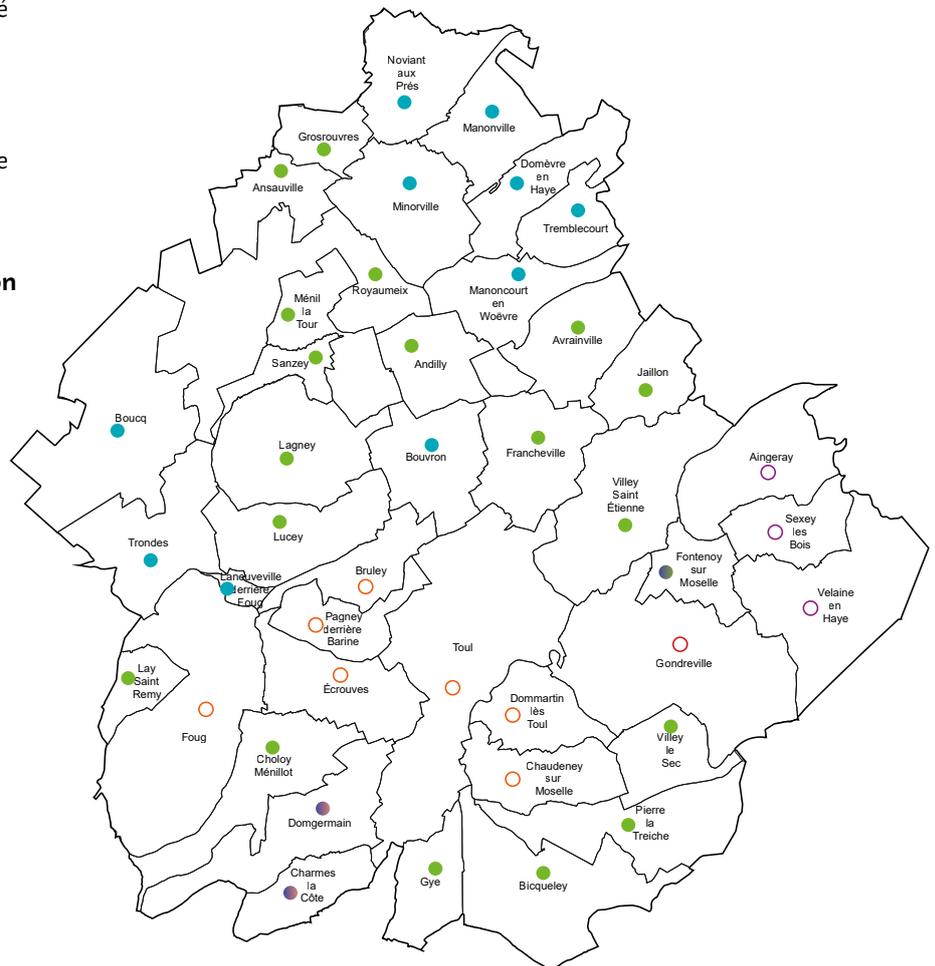
■ **Création ou mise en conformité des points d'autosurveillance A2 sur les stations d'épuration d'Aingeray, Fontenoy-sur-Moselle, Gondreville et Toul**

(Le point de mesure A2 est un point de suivi remarquable réglementaire du fonctionnement d'un ouvrage d'assainissement. Il permet le recueil de données qualitatives et quantitatives en amont de l'entrée de la station).

■ **Intégration des réseaux du campus ONF**, du Parc de Haye et de la zone de loisir du Parc de Haye au 1^{er} janvier 2018

■ **Achèvement des travaux d'assainissement** sur les communes de Choloy-Ménillot et de Domgermain Bois-le-Comte

■ **Lancement d'études de maîtrise d'œuvre** sur les communes de Boucq, Bouvron, Trondes, pour la mise en œuvre ou le raccordement des communes à des unités de traitements des eaux usées



- Régie - collecte sans traitement des eaux usées
- Régie - collecte et traitement des eaux usées
- Délégation de Service Public (DSP) - VEOLIA - collecte et traitement des eaux usées
- DSP - VEOLIA - collecte et traitement des eaux usées
- DSP - SUEZ
- Collecte en régie - Transfert et traitement en DSP VEOLIA (idem Gondreville)
- Travaux en cours

EAUX USÉES

COLLECTE

■ 146 km de réseaux gérés en régie

2 185 m de curage, dont 2 015 m en préventif + 25 89 m de réseau inspectés par caméra
Depuis 2012, ce sont respectivement 42,74 % et 40,75 % du réseau qui ont été curés et inspectés.

■ 348 km de réseaux gérés en DSP

301 km délégués à Véolia : 12 797 m de curage dont 12 353 m en préventif + 1 615 m de réseau inspectés par caméra, soit 107% du réseau total curés et 88 % inspectés depuis 2010

47 km confiés à Suez : 4 516 m de curage dont 4 516 m en préventif et 0 m de réseau inspectés par caméra, soit 17% du réseau total curés et 0 % inspectés depuis 2015.

■ 72 branchements neufs

TRAITEMENT

■ 19 communes gérées en régie pour l'assainissement collectif sur 13 stations d'épuration et pour l'ensemble des 42 communes adhérentes pour l'assainissement non-collectif.

■ 13 communes gérées en DSP

10 par Véolia + 3 par Suez

TARIFS

La moyenne des augmentations entre 2017/2018 est de 2,59 % sur l'ensemble des communes, les tarifs restent inchangés entre 2017 et 2018 hormis sur les communes ayant fait l'objet de travaux de mise en conformité. Il n'a pas été intégré les tarifs des communes de l'ex CC2H où des tarifs spécifiques ont été votés après concertation avec les communes concernées.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Habitants desservis par un réseau
DSP : 33 317 habitants / Régie : 12 345 habitants
- Autorisations de déversement
DSP : 105 / Régie : 5
- Boues d'épuration (matières sèches)
DSP : 389 t / Régie : 0,82 t
- Prix TTC du service pour 120 m³
DSP : 1,843 € TTC / Régie : 1,843 € TTC
- Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité
DSP Toulouise : 0 € / DSP Gondreville : 0 € / DSP Aingeray : 484,91 €
Régie : 1881,38 €
- Taux d'impayés
DSP Toulouise : 0,58% / DSP Gondreville : 0,32% / DSP Aingeray : 1,71%
Régie : 2,47 % (à noter que la facturation est émise en fin d'année)
- Taux de desserte par des réseaux
DSP : 95% / Régie : 78 %
- Taux de débordement chez les usagers
DSP Toulouise : 0,04°/00 / DSP Gondreville : 0,0°/00 / DSP Aingeray : NC
Régie : 0°/00
- Taux de réclamations
DSP Toulouise : 0,0°/00 / DSP Gondreville : 0,0°/00 / DSP Aingeray : NC
Régie : 2,58°/00
Attention en régie les réclamations orales sont comptabilisées alors qu'en DSP seuls les courriers le sont ce qui explique cette différence.
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
DSP Toulouise : 25 / DSP Gondreville : 30 / DSP Aingeray : 27 / Régie : 30
- Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau
DSP Toulouise : 12,62 u/100 km / DSP Gondreville : 10,15 u/100 km /
DSP Aingeray : 0 u/100 km / Régie : 3,4 u/100 km
- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte
CC2T : 0,86%
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité
2,4 années
- Taux de boues évacuées selon des filières conformes
DSP : 100 % / Régie : 100 %
- Conformité des performances des équipements d'épuration
DSP Toulouise : 100 % / DSP Gondreville : 75 % / DSP Aingeray : 100 %
Régie : 94 %
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel
DSP : 60/120 / Régie : 40/120

RÉALISATIONS 2018

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- ANSAUVILLE : création d'un déversoir d'orage et d'une canalisation d'eau usée rue de la Vendée – 15 EH (Equivalent Habitant)
- GROSROUVRES : élimination d'eaux claires parasites, création de TP au PR principal et renouvellement de tronçon + 6 branchements
- LAGNEY : réfection des chemins blancs en bi-couche suite aux travaux de mise en conformité de l'assainissement sur la commune
- TOUL : création d'un déversoir d'orage et d'une canalisation d'eau usée avenue Foch - 250 EH + EH issus de Choloy + Bois-le-Comte
- TOUL : renouvellement de réseau avenue de la 1^{ère} Armée Française + 2 branchements
- TOUL : création d'un déversoir d'orage et d'une canalisation d'eau usée rue Gabriel Mouilleron – 50 EH
- TOUL : renouvellement du réseau et branchements rue Paul Keller et rue du Général Grandval + 33 branchements
- TOUL : création d'accès au réseau d'eau pluviale secteur Bigeard
- PAGNEY-DERRIERE-BARINE : renouvellement du réseau d'eau pluviale place René Krick + 10 branchements

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

■ Création ou réhabilitation d'installations

> Contrôle de conception et d'implantation

23 dossiers instruits

> Contrôle de réalisation

6 visites de chantier

■ Gestion d'installations existantes

> Contrôle d'installations existantes

479 installations à contrôler

25 visites réalisées dont 16 % sont conformes à la réglementation



LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DISPERSÉES

L'Agence de l'eau Rhin Meuse a souhaité impulser une démarche de lutte contre les pollutions dispersées sur le territoire des Terres Toulouses. Le territoire est en effet prioritaire au regard des mesures réalisées et de l'état des masses d'eau.

Suite à l'étude et à la priorisation des activités impactantes en 2017, les enquêtes de terrain et les mises en conformité des établissements non-conformes ont repris en 2018 pour les métiers prioritaires : automobile, transport, bouche et peinture. **167 diagnostics** ont été réalisés en 2018 (222 depuis 2017), ainsi que **109 autorisations de déversement** (146 en vigueur au total). Deux entreprises ont été accompagnées pour leur demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en 2018.

Cette opération collective a fait l'objet d'un rapport annuel d'activité remis à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La CC Terres Toulouses a été accompagnée dans ses missions par le Centre national d'innovation et de développement durable pour les petites entreprises (CNIDEP - CMA 54) et par le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA Metz).

Les objectifs de l'opération collective sont à la fois la mise en conformité des activités impactantes sur la ressource en eau (via l'amélioration des équipements et des pratiques) et la mise en place des autorisations de déversement. L'opération collective a vocation à durer 3 ans (2018-2020).





DÉCHETS : DES SERVICES RÉAMÉNAGÉS ET AMÉLIORÉS

■ Dotation en cartes de déchèterie

Les agents du service déchets ont été mobilisés pour doter tous les foyers détenteurs de bacs pucés en cartes d'accès aux déchèteries communautaires, soit environ 15 000 foyers. Les foyers utilisant les conteneurs enterrés à ordures ménagères, accèdent grâce à la même carte sur les sites des déchèteries. 18 passages annuels sont crédités sur la carte.

■ Mise en service de la barrière d'accès à la déchèterie

Faisant suite à la mise aux normes et au réaménagement de la déchèterie communautaire en 2017, une barrière d'accès avec contrôle a été installée et mise en service le 4 juin 2018. Son but : assurer le contrôle et autoriser l'accès aux seuls particuliers de la CC2T ; réguler la circulation sur le site ; rendre du temps aux agents pour l'accueil et l'accompagnement des usagers, menant par ailleurs à une meilleure maîtrise des tonnages et des coûts.

■ Mise en conformité de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville

Les travaux ont consisté à installer une barrière d'accès, des box aux normes pour les déchets spéciaux, ainsi qu'à réorganiser l'espace pour permettre la pose d'une benne éco-mobilier. Le haut de quai de déchèterie est repris en régie pour un lien direct entre les usagers et la CC2T.

■ Evolution des horaires de déchèteries et plateforme de déchets verts

L'harmonisation de ces horaires permet d'améliorer la gestion et le service.

■ Reprise en régie de la totalité des livraisons de bacs et badges

La livraison des bacs et badges faisait l'objet d'une prestation de service. La reprise en régie au 1^{er} septembre 2018 a permis de traiter directement les demandes des usagers, d'être plus réactif et de réduire les coûts.



En 2018 :

HABITANTS

- 45 000 habitants
- 850 professionnels et administrations

INSTALLATIONS DE COLLECTE

- 2 déchèteries
- 1 plateforme d'accueil des déchets verts
- 402 conteneurs aériens
- 306 conteneurs (semi)enterrés
- 16 965 bacs pucés

COLLECTE

- 73 576 kms parcourus /ordures ménagères
- 50 557 kms effectués / emballages recyclables
- 19 385 kms parcourus / verre

TONNAGES TRAITÉS

- 7 500 t d'ordures ménagères résiduelles
- 423 t de refus de tri
- 2 214 t de déchets de déchèterie (tout venant)

TONNAGES VALORISÉS

- 4 378 t / recyclables
- 5 979 t / déchèterie





■ Réalisation d'aménagements de points tri aériens et création de PAV (semi)enterrés

12 PAV ont été aménagés en 2018, représentant une dépense de 62 000€ TTC et 4 nouveaux sites de PAV (semi)enterrés ont été créés (Toul Lidl, Toul Gama, Biqueley et Gye), soit une dépense de 42 000€ TTC. 1 nouveau site de PAV aérien a été créé (Toul Lidl Croix de Metz).

■ Déploiement des plateformes type « déchèteries vertes »

Les projets de plateformes de Velaine-en-Haye, Biqueley, Pierre-la-Treiche et Foug sont étudiés et les chiffrages affinés pour des travaux à venir en 2019.

■ Séparation du papier par apport volontaire sur les communes de l'ex CC2H

Le papier auparavant mis en mélange avec les emballages recyclables dans le sac jaune, est séparé et placé en apport volontaire. 24 conteneurs ont été déployés à partir du mois de décembre sur les 8 communes de la CC2T concernées. Le but : une collecte moins coûteuse car le papier est directement recyclé sans passer sur la chaîne de tri, une collecte des sacs jaunes plus qualitative (visualisation plus facile des erreurs de tri = sac non ramassé, préservation de la santé des agents car les sacs sont moins lourds).

■ Nouveau Programme Local de Prévention des DMA sur la période 2018 – 2023 et signature d'un CARDEC (Contrat d'Animation Relais, Déchets et Economie Circulaire)

Le Programme Local de Prévention porte sur la réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA = tonnages OM, TRI, Déchèterie) avec pour objectif national une baisse d'au moins 10% à l'horizon 2020. Le nouveau programme succède à celui de 2012-2016 et ne bénéficie plus d'aides de l'ADEME, mais reste obligatoire. Il met en œuvre les actions de la collectivité d'après les 8 thématiques suivantes retenues par la CC2T : le réemploi, la réduction des déchets, l'éco-consommation, la promotion des couches lavables, la réduction des imprimés publicitaires, l'éducation jeunesse à la prévention, le développement des bonnes pratiques des entreprises, l'éco-exemplarité de la collectivité.

Pour bénéficier de nouvelles aides, la CC2T a signé un Contrat d'Animation Relais, Déchets et Economie Circulaire avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui se déroule sur 3 ans et permet notamment de développer le réemploi.

■ Convention de participation aux frais de gestion de collecte des dépôts illicites des communes

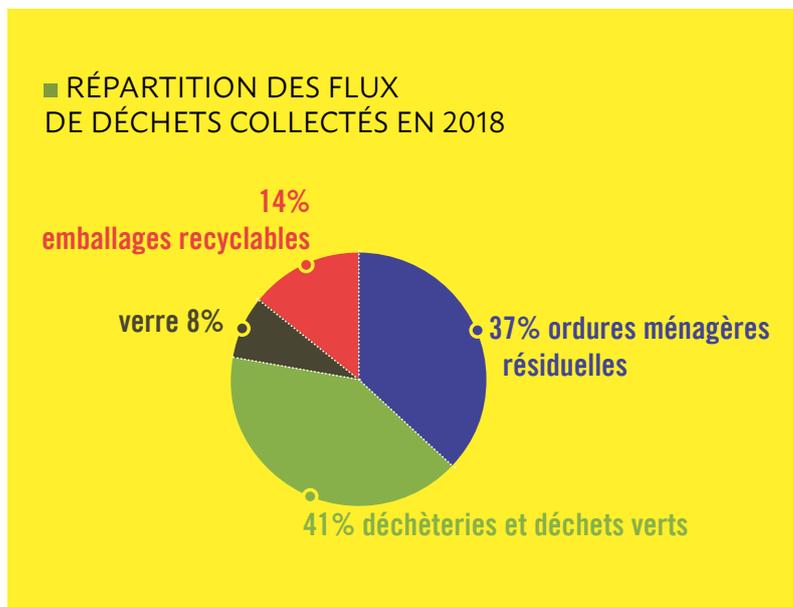
Une enveloppe de 70 890€ est allouée par la CC2T à ses communes membres, au titre de la participation aux frais de collecte des dépôts illicites de déchets. Les critères d'attribution sont fonction du nombre d'habitants (20%), du nombre de PAV (30%) et du nombre de conteneurs de tri (50%) présents sur la commune. Ces critères doivent inciter les communes à se doter en points de tri suffisants. Par ailleurs, les communes doivent communiquer à la CC2T les taux de remplissage des conteneurs, les éventuelles dégradations, problèmes de collecte...

■ Gestion des bacs débordants et trop lourds

Les bacs de collecte non conformes (débordants et trop lourds) ne seront plus acceptés à la collecte tels quels. Une phase de communication a démarré en septembre 2018 pour prévenir les usagers de la compatibilisation de double levée en cas de bac débordant. Les bacs trop lourds ne sont plus collectés et l'utilisateur doit contacter la collectivité. Un scotch d'information est placé sur les bacs concernés pour en avertir les usagers concernés.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

- **7 238 t d'ordures ménagères résiduelles collectées** (hors refus de tri) soit 161 kg/hab./an
- 5 663 t en bacs pucés + 1 544 t en apport volontaire
- 262 t de dépôts sauvages ramassés
- **301 191 levées de bacs**, soit 18 sorties de bacs/an



COLLECTE SÉLECTIVE - TRI

- **4 378 t d'emballages recyclables collectées** (refus de tri compris), soit 97 kg/hab./an
1 586t verre 35,23kg/hab./an
2 792t recyclables, soit 62,04 kg/hab./an
- **423 t de refus de tri** (617 t en 2017)

DÉCHÈTERIES

- **8 193 t de déchets collectées**, soit 172 kg/hab./an (hors tonnages de Bicqueley et Gye)

DÉCHETS VERTS

- **3 589 t traitées** (+7,37%/2017)

ENCOMBRANTS

- **5 collectes pour 67 adresses** (collecte possible dès 5 demandes)
- 10,24 t de mobilier + 2,34 t de D3E collectées et valorisées

TEXTILES / CHAUSSURES

- **199,2 t de textiles triées** (42 conteneurs), soit 4,42 kg/hab./an

CARTONS DES PROFESSIONNELS

- **70,23 t collectées**
- 2 679 kms parcourus pour la collecte



PRÉVENTION DES DÉCHETS, QUELQUES ACTIONS PHARES

■ Réduction des déchets fermentescibles

Le compostage constitue une véritable solution pour réduire la production d'ordures ménagères. Très engagée dans cette démarche, la CC2T propose diverses animations chaque année sur cette thématique du compostage : distribution de compost gratuit, recrutement et animation d'un réseau de bénévoles guides composteurs, stands d'information... Elle met également à disposition des habitants les équipements nécessaires : vente de composteurs à tarif préférentiel, installation de sites de compostage collectif. Différents outils de communication dont une exposition dédiée au compostage et paillage ont été réalisés entre 2017 et 2018 pour accompagner la démarche.

■ Promotion des couches lavables

En partenariat avec l'association de promotion des couches lavables Bou' de Nature, qui intervient auprès de l'ensemble des professionnels de la petite enfance, la CC2T a mis en place depuis 2015 différentes actions d'information et de test, auprès des crèches du territoire, des familles toulousaines et plus récemment des assistantes maternelles. Les résultats sont très positifs : les crèches s'équipent progressivement pour passer à 100 % en couches lavables et 70 % des familles sensibilisées poursuivent leur utilisation après la phase de test.

■ Sensibilisation au « zéro déchet »

Cette action a été initiée en 2017 sous la forme d'un atelier « zéro déchet » visant à informer les habitants des alternatives dont ils disposent afin de réduire leur production de déchets et de consommer autrement. L'enthousiasme des participants a conduit à 5 nouveaux ateliers en 2018 avec pour objectif de monter un groupe « zéro déchet » sur le territoire : fabrication de sacs en tissu pour les courses, produits ménagers et cosmétiques maison...

ET SI ON TESTAIT LES COUCHES LAVABLES ?



RÉSEAU DE CHALEUR & CHAUFFERIE BIOMASSE

La chaufferie biomasse et le réseau de chaleur font l'objet d'une concession auprès d'ENGIE Cofely. La convention a pour objet, outre la réalisation des travaux de construction, l'exploitation des ouvrages nécessaires au fonctionnement, l'organisation du service, la réalisation des travaux d'entretien et de renouvellement des installations, la prospection d'abonnés extérieurs à la ZAC et le gardiennage du site.

En 2018, des travaux d'extension du réseau de chaleur ont permis de raccorder trois bâtiments supplémentaires de la ville d'Ecrouves et le centre de détention.

■ **12 443 MWh livrés**

68,4 % bois / 31,6 % gaz

4 266 t de bois

■ **2 332 t de CO₂ évitées**

puissance souscrite : 7 834 kW

prix moyen du mWh : 69,20 €



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN TERRITOIRE DÉJÀ ENGAGÉ

Un territoire à énergie positive vise à réduire ses consommations d'énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et à les couvrir par la production d'énergies renouvelables. Sous l'impulsion du Pays Terres de Lorraine, le territoire est labélisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » depuis 2014.

Des services déjà mis en place :

- Particuliers : Espace Info Énergie, CAMEL
- Collectivités : Conseiller Énergie Collectivité
- Entreprises : ADTDL

Des programmes de financement :

- TEPCV (financement État)
- CEE-TEPCV (financement privé via dispositif CEE)

Programme de financement TEPCV

Entre 2017 et 2018, sur le territoire et pour les collectivités :

■ **28 dossiers pour 715 000 € de subventions** sur un total de 2,5 M€, pour des projets de rénovation des parcs d'éclairage public avec la technologie LED et des projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux



Des projets engagés en 2018 :

- Démarche d'écologie industrielle (ENVIE / Parole d'Entreprise)
- Mise en ligne d'un cadastre solaire à l'échelle du Pays Terres de Lorraine
- Lancement d'Énergies Positives du 5 au 30 novembre 2018, 20 actions en faveur de la transition énergétique

Lancement du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle du Pays TdL

Le PCAET a été intégré dans les démarches en cours avec la volonté de « transformer une contrainte réglementaire en opportunité de développement ». Il s'agit d'enrichir et valoriser les actions menées dans le domaine de la transition énergétique (TEPos, ...) et d'explorer de nouveaux champs (qualité de l'air, forêt/agriculture, séquestration du carbone, atténuation du changement climatique..).

Le PCAET mutualisé à l'échelle du Pays TdL prévoit un plan d'action spécifique pour la CC2T, comprenant un diagnostic intercommunal (printemps 2019), une concertation (été) et un plan d'actions (fin 2019 - début 2020).

GESTION ET ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMA)

■ Restauration du Terrouin (amont)

Le diagnostic agricole a été finalisé (hors mise en place des conventions). Une réunion du comité de pilotage le 21 septembre a porté sur la présentation de l'état des lieux et de l'avant-projet, le choix des aménagements et le planning prévisionnel.

■ Restauration de l'Esch

Les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CC du Bassin de Pont-à-Mousson et celle de partenariat avec le CD54 (Espaces Naturels Sensibles) ont été finalisées. La consultation des bureaux d'études spécialisées en matière de gestion des milieux aquatiques a été lancée durant l'été, permettant une analyse des offres à l'automne.

■ Etude des ruisseaux sur Gye et Blénod-lès-Toul

Le bureau d'études BEPG a réalisé un diagnostic hydromorphologique avec proposition d'aménagement (avant projet).

La commune de Gye a sollicité la CC2T afin qu'elle engage la suite du projet, qui pourrait être pilote aux vues des propositions ambitieuses et de la bonne acceptation des riverains.

■ Aménagement d'une zone humide à Francheville

La subvention de l'AERM a été transférée à la CC2T. La réunion du comité de pilotage du 12 septembre a porté sur une présentation du recueil des données et de l'enquête auprès des partenaires, une présentation du diagnostic (environnemental, hydromorphologique, hydraulique, zone humide) et les aménagements envisageables.

■ Inventaire des zones humides (PLUi)

Les prospections de terrain par le bureau d'études FloraGIS ont été finalisées. Le comité de pilotage s'est réuni à l'automne afin de les présenter, ainsi que les zones humides effectives identifiées, qui ont fait l'objet d'une cartographie.

■ SAGE Rupt de Mad Esch Trey

La 3^{ème} réunion de la commission locale de l'eau s'est tenue le jeudi 20 septembre. Elle a permis de rappeler la démarche, la méthodologie de travail, et de présenter différents outils de communication et d'information.

PRÉVENTION DES INONDATIONS (PI)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, de par la loi, la communauté de communes assure la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sur le territoire. Sur cette seconde partie dédiée aux inondations, elle a fait le choix comme de nombreuses structures intercommunales de confier la mission à l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Meurthe et Madon auquel elle adhère depuis 2017.

Le périmètre d'intervention de l'EPTB Meurthe Madon correspond aux deux bassins versants. Il a pour principal objectif de réduire l'impact des inondations sur les bassins versants de son territoire tout en assurant la protection des milieux naturels. Ainsi, il assure la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte de l'ensemble des EPCI membres et réalise les mesures hydromorphologiques en accompagnement à la mise en œuvre de cette compétence, ainsi que des missions d'animation, de coordination, d'information dans le but de promouvoir une gestion équilibrée de la ressource en eau. Ses actions s'inscrivent dans les principes d'une solidarité de bassin : solidarité

amont - aval, solidarité urbain - rural, solidarité financière, solidarité d'actions.

Les besoins de travaux pour sécuriser la population face aux inondations ont fait l'objet d'estimations, permettant d'établir une contribution des CC d'1 € par habitant. Cette dernière est amenée à évoluer progressivement chaque année, au gré des études réalisées sur le territoire restant et des actions de préventions à mettre en œuvre.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

■ Opération de protection des amphibiens, découverte des espaces naturels sensibles, rucher urbain, animations scolaires... Au total ce sont **129** animations de sensibilisation à l'environnement qui ont été menées en 2018 sur la CC2T, pour **près de 3 800 personnes touchées**.



TOUS ÉCOCITOYENS

En complément des actions exercées par la collectivité dans le cadre de ses compétences, ce programme lancé en 2010 vise à sensibiliser tous les habitants au développement durable.

Animations scolaires

- **9 classes accompagnées - 203 élèves**
- 3 thèmes abordés : énergie (éolien, réseaux de chaleur), biodiversité (toutes thématiques), tri et recyclage (visite de sites de tri des déchets et de revalorisation des textiles).

Semaine européenne du développement durable

- **16 animations sur 26 communes**
- environ 500 participants
- collecte de 2,1 t de textile (349 sacs sur 21 communes)
- distribution de 30 t de compost sur 3 sites
- plus de 15 intervenants différents

Tous éco-citoyens





SERVICES PUBLICS

- CENTRE AQUATIQUE OVIVE, L'ÂGE DE RAISON
- CRECHENDO, NID DOUILLET POUR LES PETITS
- SOLIDARITÉS : service technique intercommunal, insertion professionnelle, accueil des populations nomades, soutien aux associations, coopération décentralisée

CENTRE AQUATIQUE OVIVE

Ovive a maintenant 8 ans : l'âge de raison ! En 2018, en dehors des activités habituelles, l'équipe d'Ovive a mené des réflexions sur les économies d'énergie et s'est ouverte aux actions caritatives...

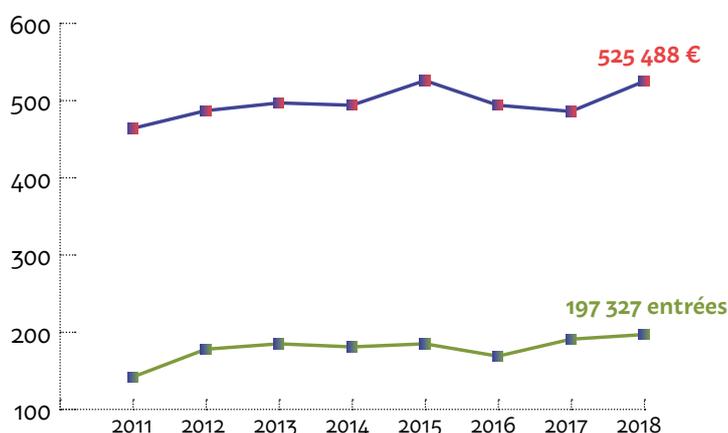
■ économies d'énergie

La fermeture annuelle de vidange n'a duré que deux semaines cette année, un cap technique très délicat pour l'équipe d'Ovive, qui a nécessité une préparation. Désormais le centre aquatique et les fosses de plongée ne seront fermés que durant 15 jours lors de la période creuse de la reprise de septembre. Le challenge consiste à économiser de l'eau, de l'énergie et à être toujours ouvert au public au maximum, afin de satisfaire la population. Des économies d'électricité sont également réalisées en modulant les débits de filtration selon les fréquentations.

■ action caritative

Une soirée caritative au bénéfice des associations d'aide aux pays africains a été organisée en juin 2018. Une deuxième a eu lieu en septembre à destination des enfants poly-handicapés mentaux, suivie en novembre d'une soirée pour les femmes en rose. Tous nos remerciements aux clubs de natation (USTN), de kayak (ALTCK), triathlon et plongée subaquatique (ADP TOUL et TPN) pour leur aide et les activités proposées.

Évolution de la fréquentation et du chiffre d'affaires



En 2018 :

■ **197 327 entrées** (+3% /2017)
dont 98 243 entrées «public» (+7%)

■ **525 488 € de recette totale**
(hors SMGT des écoles primaires)

■ **3 723 h de fonctionnement**
3 266 h d'ouverture sur l'année
+ 457 h données aux associations sportives

■ nouvelle activité

Lors de la période de fermeture annuelle, l'équipe a été formée à une nouvelle activité : le circuit training. Cette activité très tonique se déroule autour de plusieurs ateliers intensifs.

Une séance hebdomadaire a été programmée à l'occasion des vacances scolaires en vue d'une pérennisation de l'activité. Un questionnaire remis à chaque usager a permis de confirmer son véritable succès.

■ compétitions / formations

Le centre aquatique permet chaque année aux associations d'accueillir des formations et des compétitions : compétition de canoë kayak, formation RIFA (Réaction et Intervention face aux Accidents en Apnée), compétition de Plongée Sportive en Piscine, formation initiateur club de plongée, compétition et meeting de natation...

■ voir plus grand...

Le centre aquatique, qui a fait ses preuves en accueillant près de 200 000 personnes chaque année depuis son ouverture en février 2011, fait actuellement l'objet d'une réflexion en termes d'aménagements. Elus, techniciens, équipe de l'établissement et utilisateurs (cahier mis à disposition à l'entrée d'Ovive) contribuent aux propositions d'amélioration.

Si l'établissement s'est montré performant, aujourd'hui, il est important qu'il reste compétitif et qu'il satisfasse au maximum aux besoins des différents publics. Dans cette optique, deux champs d'évolution sont étudiés : d'une part celui de la détente, avec l'idée d'installer un espace SPA et d'autre part, celui de la famille, en proposant une extension de bassin permettant des activités ludiques. Ces éléments faisaient partie du projet initial du centre aquatique bien avant sa construction et avaient été écartés du projet final pour des raisons économiques. Aujourd'hui, la CC Terres Toulouses fait le pari de réinvestir dans cet équipement, de manière qualitative pour toujours mieux satisfaire ses utilisateurs.

Une étude de faisabilité était lancée fin 2018, devant déboucher sur une proposition au premier trimestre 2019. Quels que soient les aménagements retenus, il est souhaité que les futurs travaux d'amélioration se déroulent sans fermeture du centre aquatique.



ACTIVITÉS 2018

ÉCOLE DE NATATION

- 594 inscriptions sur la saison
- taux de remplissage : 93,39 %
- 64 216,80 € de chiffre d'affaire (CA)

AQUAGYM

- 1 085 cours - 9 765 € de CA
- 621 forfaits - 62 805,30 € de CA
- 463 au trimestre / 158 à l'année
- 292 cours vacances - 2 628 € de CA

AQUABIKE

- 925 cours - 8972,50 € de CA
- 165 forfaits - 26 785,90 € de CA
- 65 au trimestre / 100 à l'année
- 394 cours vacances - 3821,80 € de CA
- 49 séances à la carte - 171,50 €

STAGES NATATION

- 1 178 forfaits - 10 881 € de CA

STAGES PLONGÉE

- 262 forfaits - 2 382,2 € de CA
- 166 enfants / 96 adultes

FOSSES DE PLONGÉE

- 133 créneaux occupés sur 432
- (payants et gratuits) - 18 035 € de CA
- taux de remplissage : 30,8 %

SCOLAIRES

PRIMAIRES

La compétence de l'enseignement de la natation auprès des écoles primaires est gérée par le Syndicat Mixte du Grand Toulousain (SMGT), en lien étroit avec l'Education Nationale. Ce dernier regroupe l'ensemble des communes des CC du Pays de Colomby et du Sud Toulousain et Terres Toulouses.

- 32 581 entrées réalisées
- 12 308 élèves concernés

SECONDAIRES

- 4 038 entrées réalisées - 6 378,40 € de CA



LOCATIONS

ARMÉE

■ 4 119 entrées - 19 136 € de CA

GROUPES ET ASSOCIATIONS

■ 5 003 entrées - 16 905,40 € de CA

GROUPES GRATUITS

■ 17 195 entrées - 79 495,41 € de CA

COMITÉS D'ENTREPRISE

■ 560 cartes - 15 120 € de CA

CENTRES DE LOISIRS

■ 1 250 entrées - 2 069,20 € de CA

CONSOMMATIONS

CONSOMMATIONS D'EAU

- 25 520 m³ d'eau consommés / an
(comprenant douche, WC, nettoyage des sols, apport d'eau des bassins), soit 129 l / baigneur
- 3,78 € / m³ d'eau
- 13 462 m³ d'eau pour le bassin, soit 70 l / baigneur

TRAITEMENT DE L'EAU

- 20 tonnes de javel utilisées
- 11 750 € de traitement de l'eau / an

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- 2 500 Mw de chauffage, soit 166 821,47 €
(via la chaufferie bois communautaire)
- 1 065 595 Kw d'électricité, soit 113 577,49 €





CRECHENDO, NID DOUILLET POUR LES PETITS



L'année 2018 a été caractérisée par le passage en organisation inter-âge. Deux groupes de 14 à 16 enfants ont été constitués : les Lutins et les Razmokets. Chaque groupe a accueilli tout au long de l'année des enfants de 10 semaines à 3 ans. Cette évolution répondait à une volonté de toujours mieux répondre aux besoins des enfants et d'améliorer les conditions de travail de l'équipe.

L'année a été ponctuée par une fête de «fin de crèche» en juin 2018 et par la fête de «fin d'année» au mois de décembre.

En termes de sécurité, un exercice annuel d'évacuation incendie a été réalisé, ainsi que de petits exercices de confinement tout au long de l'année sous forme de jeux.

Les valeurs de bienveillance à l'attention des enfants et de leurs parents constituent un véritable fil conducteur. L'accent est également mis sur le développement durable avec une sensibilisation concernant l'alimentation au quotidien.

En 2018 :

■ **225 jours d'accueil avec une amplitude de 11h/j**, soit 51 498 h d'accueil réalisées

■ **74 % de taux d'occupation**

68 familles inscrites et accueillies sur l'année soit, 44 enfants accueillis en moyenne par mois

■ **40 contrats réguliers / 4 occasionnels**

+ 4 accueils sur le temps péri-scolaire du mercredi

■ **14 stagiaires et étudiantes en formation** dans les filières sanitaires, sociales et éducatives

En 2018, les enfants accueillis sont venus des communes suivantes : Jaillon, Velaine-en-Haye, Sexey-les-Bois, Gondreville, Aingeray, Villey-saint-Etienne, Avrainville, Francheville et Fontenoy-sur-Moselle



ST2I : DES SAVOIR-FAIRE ET DU MATÉRIEL AU SERVICE DES COMMUNES

Le ST2i est chargé d'exécuter des travaux pour le compte de la CC2T. Il intervient également pour le compte des communes membres qui le sollicitent dans tous les domaines pour lesquels il est possible de répondre aux attentes des élus, tout en veillant à ne pas entrer en concurrence avec les entreprises.

Parmi les chantiers de 2018 :

■ Association pour la préservation et la valorisation des prairies remarquables de lorraine : mises en sac et pesées de foin de prairie
141 h - 1 621,50 €

■ BRULEY :
Déménagement de la maison communale
128 h - 1 472 €
Réfection du pressoir
119 h - 1 550 €

■ ECROUVES :
Création de massifs béton pour totems
80 h - 1 040 €
Abattage d'arbres derrière la D400

■ FOUG :
Elagage d'arbres sur l'ingressin
160 h - 1 840 €

■ FRANCHEVILLE :
Remise en état d'un chemin
280 h - 3 640 €

■ TRONDES :
Réfection de calvaires
120 h - 1 560 €



INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la communauté de communes a fait le choix d'inscrire dans ses statuts, une clause particulière en faveur de l'insertion par l'activité économique.

Elle est ainsi agréée par l'Etat pour accueillir de 13 à 15 personnes dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Aux côtés des équipes du service technique de la communauté de communes, ces personnes participent à la réalisation d'activités variées pour le compte des communes adhérentes, ainsi que pour la collectivité elle-même. En parallèle, elles bénéficient d'un suivi de leur projet professionnel, afin de les rendre cohérents avec le monde du travail.

En 2018 :

■ **27 personnes accompagnées**

1 femme / 26 hommes

■ **13 personnes sorties du dispositif**

emploi durable : 22 %

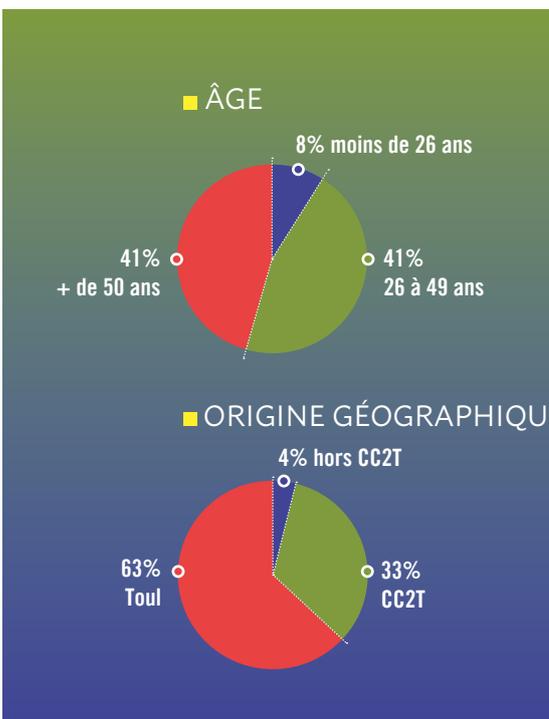
emploi de transition : 45 %

sortie positive : 11 %

■ **16 212 heures réalisées**

59 % pour la régie communautaire

41 % pour les communes et d'autres organismes du territoire



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : UNE ATTRACTIVITÉ EN HAUSSE

La communauté de communes assure en régie la gestion et l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage avec son propre personnel, depuis 2015.

En 2018 :

- **100 familles accueillies**
- **44,73 % de taux d'occupation** (32,68 % en 2017), soit + 12,05 %
- **45 jours de durée moyenne de séjour**
- **24 564,45 € de participation financière** des familles (14 465,00 € emplacements + 10 099,45 € fluides)

À noter : + 6,4 % de journées caravanes avec 5 566 journées/caravanes en 2018 (5 231 en 2017) ; en 2015 première année de gestion par la CC2T elle-même, 2 549 journées/caravanes



AIRE DE GRAND PASSAGE

Depuis le 1^{er} avril 2016, la communauté de communes assure également l'entretien et la gestion de cette aire. Ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre, elle accueille en priorité les réservations transmises par la Préfecture de Meurthe et Moselle.

En 2018 :

- **2 650 € de participation financière** des familles
- **5 missions accueillies** entre mai et octobre (1 planifiée et 4 non planifiées)



SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

En 2018 :

■ **25 projets soutenus**

■ **43 650 € de subventions**

dont 8 000 € versés dans le cadre de conventions triennales aux associations Le Théâtre de Cristal, la Tota Compania et la compagnie Man'ok

■ Répartition

culture : 22 550 €

sport : 16 000 €

économie et tourisme : 43 650 €
(dont 8000 € de conventions)

Les projets retenus et soutenus sont tous en lien avec les compétences de la CC2T (services publics, économie, environnement) et participent pleinement à l'animation globale du territoire.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : DE L'EAU POUR BOUKITINGO

La communauté de communes s'est engagée depuis plusieurs années dans une opération de coopération décentralisée. Le projet consiste à permettre l'accès à l'eau potable pour les populations habitant les villages de Boukitingo (phase 1 : 1112 habitants) et Emaye (phase 2 : 993 habitants), en Casamance, au Sénégal.

Le local de la station de pompage au réservoir a été finalisé en octobre 2017. En 2018, ce sont environ 5 km de réseau et 138 branchements individuels d'eau potable qui ont été déployés dans le village de Boukitingo, permettant de l'alimenter en eau. En matière d'assainissement, des blocs-sanitaires ont également été réalisés pour la case de santé et la maternité du village.

Phase 2 - Boukitingo > Emaye
Une deuxième phase du projet va se

déployer entre 2019 et 2020, afin d'étendre le réseau et d'alimenter Emaye et ses 993 habitants et en partie Diakène-Diola et ses 812 habitants.

En 2018, l'opération a été soutenue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et le Syndicat Mixte des Eaux Coeur Toulousain et a bénéficié de l'assistance de l'AREED.



RESSOURCES

- FINANCES
- COMMUNICATION
- RESSOURCES HUMAINES

BUDGET PRINCIPAL

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2018 : **143 €**
- annuité par habitant : **13,19 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

- épargne nette : **1 759 551 €**
- capacité de désendettement : **3,05**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	2 510 698,83	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 701 738,28
012	Charges de personnel	3 863 102,46	013	Atténuation de charges	22 861,8
014	Atténuation de produits	9 645 697,840	70	Produits du domaine et ventes diverses	2 074 073,25
022	Dépenses imprévues	0	73	Impôts et taxes	15 545 162,84
65	Autres charges de gestion courantes	3 194 944,65	74	Dotations et participations	3 649 219,63
66	Charges financières	228 493,45	75	Autres produits de gestion courante	100 997,11
67	Charges exceptionnelles	6 501,7	77	Produits exceptionnels	213 521,76
68	Dotations aux provisions	0	78	Reprises sur provisions	0
	Dépenses réelles	19 449 438,93		Recettes réelles	23 307 574,67
023	Virement à la section d'investissement	0	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	322 260,6
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 071 203,35		Recettes d'ordre	322 260,6
	Dépenses d'ordre	1 071 203,35			
	Total dépenses de fonctionnement	20 520 642,28		Total recettes de fonctionnement	23 629 835,27

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	1418986,01	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	396846,32	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 902 766,79
20	Immobilisations incorporelles	403 797,44	13	Subventions d'investissement	1 965 058,97
204	Subventions d'équipement versées	920 376,82	16	Emprunts et dettes assimilées	1 843,01
21	Immobilisations corporelles	1 463 926,42	204	Subventions d'équipement versées	34 000,16
23	Immobilisations corporelles en cours	2 346 816,79	23	Immobilisations en cours	1 741 080,13
26	Participations et créances rattachées	3 300,00	27	Autres immobilisations financières	14 861,93
27	Autres immobilisations financières	0,00	45	Opérations pour compte de tiers	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	187 225,62		Recettes réelles	5 659 610,99
	Dépenses réelles	7 141 275,42	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 071 203,35
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	322 260,60	041	Opérations patrimoniales	93 809,22
041	Opérations patrimoniales	93 809,22		Recettes d'ordre	1 165 012,57
	Dépenses d'ordre	416 069,82			
	Total dépenses d'investissement	7 557 345,24		Total recettes d'investissement	6 824 623,56

BUDGET ANNEXE

ORDURES MÉNAGÈRES

ÉTAT DE LA DETTE

■ encours de la dette par habitant au 31/12/2018 : **31 €**

■ annuité par habitant : **4,77 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

■ épargne nette : **413 562 €**

■ capacité de désendettement : **2,3**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	3 491 002,49	002 Résultat de fonctionnement reporté	1 239 100,00
012	Charges de personnel	593 354,00	013 Atténuations de charges	0,00
014	Atténuation de produits	195,00	70 Produits du domaine et ventes diverses	515 403,76
022	Dépenses imprévues	0,00	73 Impôts et taxes	3 567 669,00
65	Autres charges de gestion courantes	6 796,69	74 Dotations et participations	621 666,02
66	Charges financières	10 840,45	77 Produits exceptionnels	19 897,04
67	Charges exceptionnelles	701,62	78 Reprises sur provisions	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	Recettes réelles	5 963 735,82
	Dépenses réelles	4 102 890,25	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 489,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00	Recettes d'ordre	49 489,80
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	384 626,89		
	Dépenses d'ordre	384 626,89		
	Total dépenses de fonctionnement	4 487 517,14	Total recettes de fonctionnement	6 013 225,62

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		
020	Dépenses imprévues	0,00	001 Solde d'exécution reporté	224 111,31
16	Emprunt et dettes assimilées	208 183,50	10 Reprise sur apports, dotations et réserves	310 677,14
20	Immobilisations incorporelles	5 070,00	Recettes réelles	534 788,45
21	Immobilisations corporelles	61 769,78	040 Opération d'ordre de transfert entre sections	384 626,89
23	Immobilisations en cours		041 Opérations patrimoniales	20 042,40
16001	aménagement des PAV des recyclables	86 644,18	Recettes d'ordre	404 669,29
17001	aménagement des plateformes de DV	1 080,00		
17002	adaptation déchèterie de Fontenoy	149 460,82		
	Dépenses réelles	512 208,28		
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	49 489,80		
041	Opérations patrimoniales	20 042,40		
	Dépenses d'ordre	69 532,20		
	Total dépenses de fonctionnement	581 740,48	Total recettes d'investissement	939 457,74

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

ÉTAT DE LA DETTE

■ encours de la dette par habitant au 31/12/2018 : **78€**

■ annuité par habitant : **9,33 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

■ épargne nette : **1 203 258 €**

■ capacité de désendettement : **2,4**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	321 213,84	002	Résultat de fonctionnement reporté	417 817,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 081,64	013	Atténuation de charges (remises...)	
014	Atténuations de produits	78 668,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	809 708,64
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	1 881,38	74	Dotations et participations	109 910,00
66	Charges financières	157 223,65	75	Autres produits de gestion courante	1 332 085,33
67	Charges exceptionnelles	25 742,67	77	Produits exceptionnels	97 189,56
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)			Recettes réelles	2 766 710,54
	Dépenses réelles	874 811,18	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	192 146,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00		Recettes d'ordre	192 146,25
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	769 941,09			
	Dépenses d'ordre	769 941,09			
	Total dépenses de fonctionnement	1 644 752,27		Total recettes de fonctionnement	2 958 856,79

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
020	Dépenses imprévues	0,00	001	Solde d'exécution reporté	333 555,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 368,42	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	509 038,25
16	Emprunts et dettes assimilées	270 824,54	13	Subventions d'investissement reçues	598 123,34
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	22 171,25		Recettes réelles	1 440 717,30
21	Immobilisations corporelles	933 002,75	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	769 941,09
	Total opérations d'équipement	1 960 908,97	041	Opérations patrimoniales	103 547,82
	Dépenses réelles	3 235 275,93		Recettes d'ordre	873 488,91
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	192 146,25			
041	Opérations patrimoniales	103 547,82			
	Dépenses d'ordre	295 694,07			
	Total dépenses d'investissement	3 530 970,00		Total recettes d'investissement	2 314 206,21

BUDGET ANNEXE - MOBILITÉ

FONCTIONNEMENT

■ Dépenses	954 249,50 €
■ Recettes (hors résultat antérieur reporté)	1 034 212,37 €
■ Résultat de l'exercice	79 962,87 €
■ Résultat antérieur reporté	152 719,45 €

INVESTISSEMENT

■ Dépenses	31 886,52 €
■ Recettes (hors résultat antérieur reporté)	23 386,54 €
■ Résultat de l'exercice	8 499,98 €
■ Résultat antérieur reporté	194 143,56 €
■ Reste à réaliser N+1	3 900,00 €

BUDGET ANNEXE - ZA NOVIANT-AUX-PRÉS

FONCTIONNEMENT

■ Dépenses	18 336,97 €
■ Recettes (hors résultat antérieur reporté)	41 373,82 €
■ Résultat de l'exercice	23 036,85 €
■ Résultat antérieur reporté	6 238,84 €

INVESTISSEMENT

■ Dépenses	- €
■ Recettes (hors résultat antérieur reporté)	115 322,52 €
■ Résultat de l'exercice	-115 322,52 €
■ Résultat antérieur reporté	73 498,28 €
■ Reste à réaliser N+1	- €

COMMUNICATION



- > magazine #2 et #3
- > carte de voeux





PAPA & MAMAN SONT ÉLOIGNÉS JE NE SUIS PAS EN SÉCURITÉ

Les enfants doivent être accompagnés et surveillés par un adulte.



Ovide solidaire
10 juin
14h30-17h30

Entrée libre avec appels aux dons

Venez découvrir les activités d'Ovide et soutenir les associations solidaires KEL Toulouze et CCFD Terre Solidaire

PAPA VEILLE SUR MOI JE SUIS EN SÉCURITÉ

Les enfants doivent être accompagnés et surveillés par un adulte.



OVIVE
 > campagne de prévention contre les noyades
 > 1^{ère} soirée solidaire du 10 juin 2018

PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

SAISON 2018-2019

La Communauté de communes Terres Toulouises vous propose un programme de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité par le biais d'animations pédagogiques en accord avec les objectifs de la Cité des Paysages de Sion et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Les animations peuvent avoir lieu toute l'année, en toute saison, du lundi au jeudi, sur une demi-journée ou la journée complète.

Elles sont adaptées à tous les publics dès 4 ans (scolaires, spécialisés, loisirs) grâce à de nombreux outils pédagogiques. La démarche est participative et active.

Les animations sont gratuites. Le transport et les frais pédagogiques sont pris en charge par la CC Terres Toulouises, grâce à l'aide financière du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) ACTIFS DE LA CCZT

Cinq ENS locaux s'offrent à vous selon la proximité avec votre école et les différents milieux que vous souhaitez découvrir :

- Vallée du Terrouin à Villey-Saint-Etienne
- Pelouses calcaires de Jailillon
- Carrière de Villey-Saint-Etienne
- Ruisseau de l'Ingressin à Toul et Foug
- Plateau de Domgermain

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Fabien DIEHL
éducateur à l'environnement
à la CC Terres Toulouises
f.diehl@terrestoulouises.com
03 83 64 90 51 - 06 45 51 26 02

Terres Toulouises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SAISON 2018
À la découverte des espaces naturels sensibles
Animations et sorties nature grand public

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Tous écocitoyens
CITÉ DES PAYSAGES

ENVIRONNEMENT

- > programme d'éducation à l'environnement
- > découverte des Espaces Naturels Sensibles - saison 2018
- > panneaux sur le site de l'opération de ramassage des amphibiens
- > communication autour des déchèteries et badges d'accès

RAMASSAGE D'AMPHIBIENS

La communauté de communes et le conseil départemental protègent les amphibiens

ADAPTEZ VOTRE VITESSE !

Terres Toulouises
MEURTHE-MOSELLE
VILLEY-SAINT-ETIENNE

Ça se JETTE OÙ ?

par là !
ici !

Mes déchèteries

produits toxiques
peinture
piles
électroménager
cartons bruns

de déchets
de tri

Terres Toulouises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

par là !
ici !

Mes déchèteries

MISE EN SERVICE DU CONTRÔLE D'ACCÈS LE 4 JUIN

PARTICULIERS,
la barrière d'accès sera active à compter du 4 juin prochain. Pensez à faire votre badge auprès de la CC Terres Toulouises !

Le renouvellement du badge de déchèterie est nécessaire uniquement pour les foyers disposant d'un bac à ordures ménagères. Si vous disposez de badges d'accès aux conteneurs, aucune démarche n'est nécessaire, ils vous permettent d'accéder aux déchèteries.

Avec la mise en place des barrières de contrôle d'accès, vos passages seront comptabilisés à compter du 4 juin 2018 (vous disposerez de 18 passages par foyer jusqu'au 31 décembre 2018).

A savoir !
A cette date, votre badge pourra également être utilisé au centre aquatique OVIVE à Ecrouves, pour y créditer votre abonnement piscine par exemple.

Terres Toulouises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes Terres Toulouises
rue du Mémorial du Génie - 54200 Ecrouves
03 83 43 23 76 - contact@terrestoulouises.com
www.terrestoulouises.com



La Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) élabore actuellement un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui dotera l'intercommunalité et ses 42 communes d'un projet de développement pour les prochaines années et définira le destin commun de votre territoire de vie.

Parce que ce projet est d'abord **construit pour vous**, il doit être **construit avec vous**. Nous vous avons invité à participer à des ateliers de concertation au mois de janvier pour nous aider à réaliser le diagnostic du territoire. Aujourd'hui, nous vous proposons de participer à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable cœur du projet du futur PLUi.

Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire et le remettre à la mairie de votre commune ou au siège de la Communauté de Communes. Ce dernier est également disponible en ligne sur notre site : www.terrestouloises.com



Dessignons ensemble
les Terres Toulaises

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
incluant le Programme Local de l'Habitat (PLUiH)
Réunions publiques



La communauté de communes Terres Toulaises élabore actuellement un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui dotera l'intercommunalité et ses 42 communes d'un projet de développement pour les prochaines années et définira le destin commun de notre territoire de vie.

Parce que ce projet est construit pour vous,
il doit être construit avec vous.

Au mois de janvier nous vous avons invité à participer à des ateliers de concertation (café-rencontre) pour nous aider à réaliser le diagnostic du territoire. Cet été nous vous avons proposé de partager votre vision du territoire via un questionnaire. Aujourd'hui, nous vous invitons à découvrir et à échanger sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, élément essentiel du futur PLUi, lors de l'une de ces quatre réunions publiques de proximité :

AGENDA DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Mercredi 5 décembre - 18h - ANDILLY
salle communale, place de l'église

Mercredi 5 décembre - 20h30 - CHAUDENEY-SUR-MOSELLE
salle des fêtes Maurice Bouchet, rue du Colombier

Mardi 11 décembre - 18h - ECROUVES
salle du conseil municipal de la mairie, 179 rue de l'hôtel de ville

Mardi 11 décembre - 20h30 - BRULEY
salle Saint-Vincent, complexe des Triboulottes



Communauté de Communes Terres Toulaises
rue du Mémorial du Génie - 54200 Ecrouves
03 83 43 23 76 - contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé sur papier 100% recyclé.

DÉVELOPPEMENT

> PLUiH : enquête et information aux habitants

> Mobilité : transports à la demande

NAVETTE 1

CHOLY-MÉNILLOT
DOMGERMAIN BOIS-LE-COMTE
TOUL

TRANSPORT À LA DEMANDE
03 83 64 48 48

NAVETTE 2

CHARMES-LA-CÔTE
DOMGERMAIN VILLAGE
TOUL

TRANSPORT À LA DEMANDE
03 83 64 48 48

NAVETTE 3

TOUL RÉPUBLIQUE
TOUL EUROPE

TRANSPORT À LA DEMANDE
03 83 64 48 48

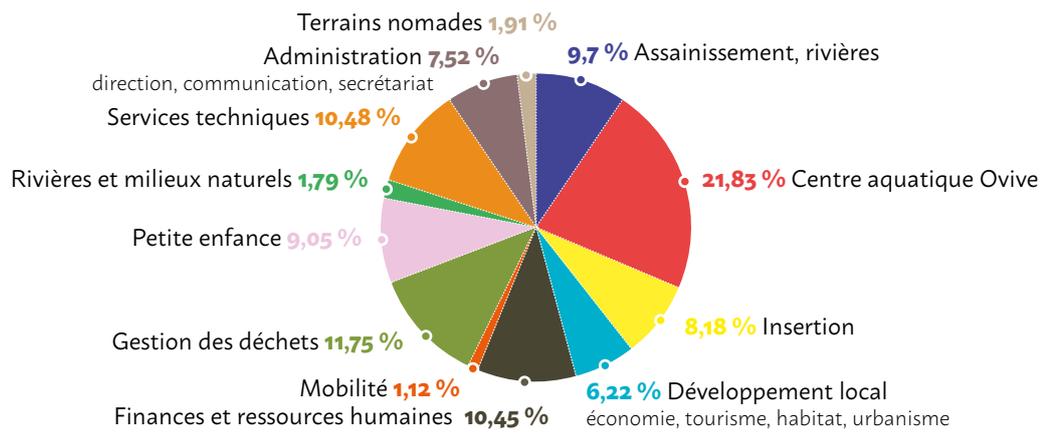
NAVETTE 4

CHAUDENEY-SUR-MOSELLE
PIERRE-LA-TREICHE
TOUL

TRANSPORT À LA DEMANDE
03 83 64 48 48

RESSOURCES HUMAINES

MASSE SALARIALE



PYRAMIDE DES ÂGES

